

PROGRAMME DE FORMATION



Du 08/01/21 au
23/07/21

Conseiller(ère) en Insertion
Professionnelle

Titre Professionnel CIP, niveau III, inscrit au RNCP

Code NFS 332t – Travail Social

Code ROME K1801 – Conseil en emploi et en insertion
socioprofessionnelle

Code GFE W (Autres professions, profession
d'enseignement et de la magistrature), X (formation
d'insertion)

Code Titre TP-00403- Libellé réduit CIP

Formacode : 4469, 44590, 44595, 33091

Eligible CPF 243502

Public visé

Salariés d'entreprise, personnes en reconversion professionnelle, demandeurs d'emploi

Prérequis & Conditions d'admission

- Baccalauréat
- 23 ans minimum
- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle
- Entretien individuel et tests psychotechniques

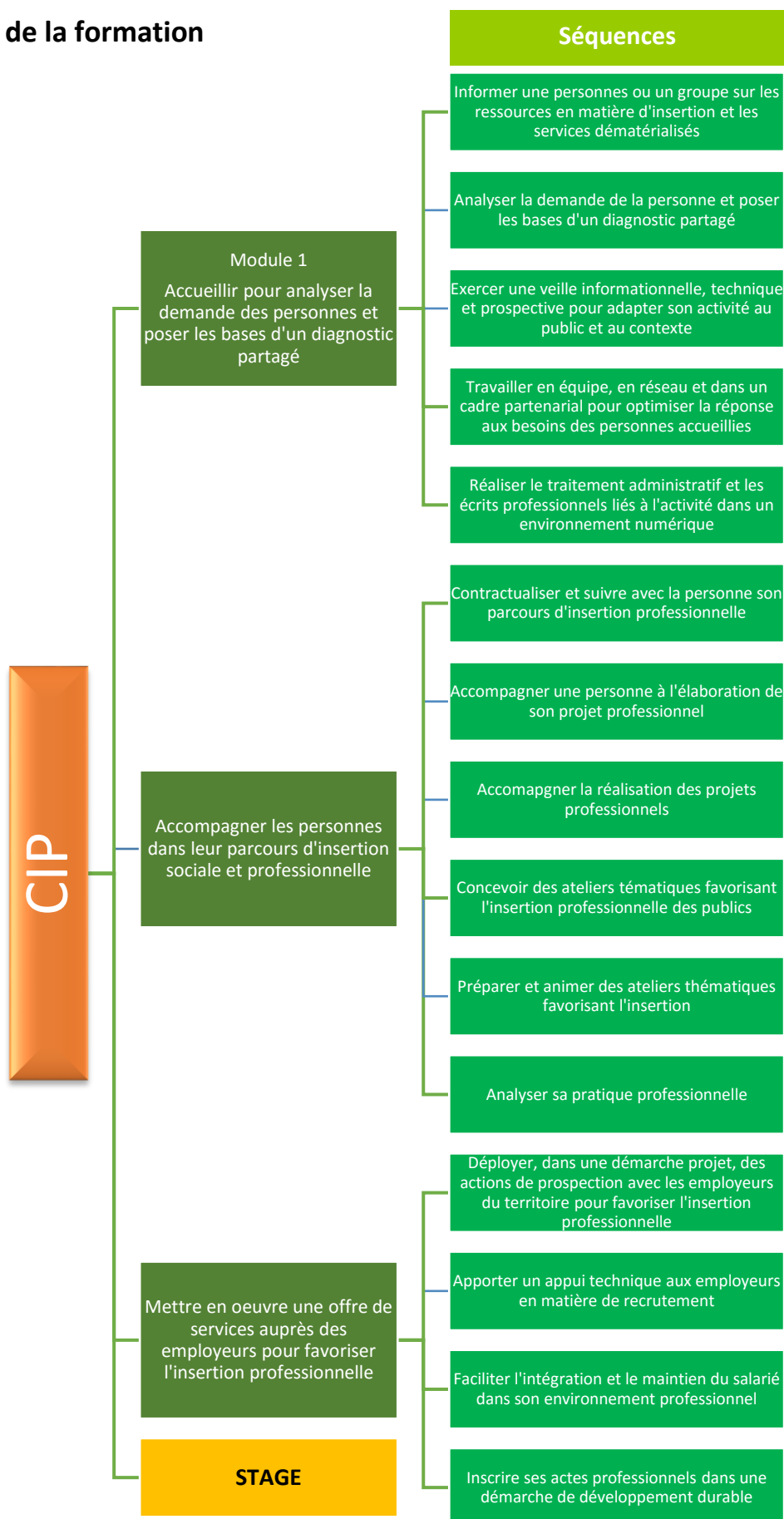
Objectifs opérationnels de la formation

Formation certifiante avec passage du Titre Professionnel de « Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle » (CIP). Titre de niveau III, inscrit au RNCP, délivré par un jury de professionnels.

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de :

- **Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé**
- **Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle**
- **Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle**

Contenu de la formation



Programme détaillé de la formation

Le métier de conseiller(ère) en insertion professionnelle

- Connaître les différents secteurs d'activité et types d'emplois accessibles
- Connaître le cadre législatif du champ de l'insertion professionnelle
- Identifier sa situation par rapport aux acteurs et aux métiers de l'accompagnement à l'emploi et à la reconversion professionnelle

Accueillir les personnes en démarche d'insertion

- Maîtriser les procédures d'accueil en fonction du cahier des charges
- Analyser la demande et identifier les besoins
- Maîtriser les spécificités et les gestions des différents publics

Etablir un diagnostic partagé

- Savoir s'adapter au cadre de référence de la personne en démarche d'insertion : exercer une veille informationnelle, technique et prospective
- Informer et orienter la personne en démarche d'insertion sur les ressources en matière d'insertion
- Mobiliser un réseau ou des partenaires
- Réaliser le traitement administratif et rédiger les écrits professionnels efficaces sur Word

Réaliser le traitement administratif et les écrits professionnels dans un environnement numérique

- Rédiger des fiches de liaison efficaces et des synthèses d'entretien
- Utiliser la suite bureautique (WORD, Excel, PowerPoint etc)
- Concevoir et présenter un document avec les outils bureautiques

MODULE 1

Accompagner la personne du projet à l'emploi

- Accompagner la personne dans la résolution de ses problématiques personnelles
- Identifier les facteurs freinant l'insertion, lever les freins
- Co-construire et contractualiser un parcours d'insertion, valider un projet professionnel

Concrétiser l'insertion

- Préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion
- Effectuer un suivi de l'évolution d'un parcours d'insertion
- Formaliser par écrit et rendre compte de son activité

Concevoir, préparer et animer des ateliers thématiques favorisant l'insertion

- Connaître les spécificités de la pédagogie pour adultes
- Définir des objectifs pédagogiques en fonction de la demande et de la découverte des besoins
- Gérer la dynamique de groupe
- Le rôle de la motivation dans l'apprentissage

MODULE 2

- Evaluer et formaliser un bilan de l’atelier

Analyser sa pratique professionnelle

- Connaître les différentes techniques de recherches d’emploi
- Utiliser les techniques d’auto-évaluation
- Gestion du stress et prise de recul
- Comment maintenir l'attention des apprenants

MODULE 2

Prospecter les employeurs et développer des modes de collaboration sur un territoire

- Les techniques de prospection
- Etablir un plan de prospection
- Les techniques de négociation
- Construire un argumentaire de négociation téléphonique

La méthodologie de projet

- Formaliser un projet
- Elaborer d’un cahier des charges
- Intégrer les concepts du développement durable au projet
- Elaborer un plan d’action et un prévisionnel
- Evaluer et rendre compte

MODULE 3

Apporter un appui technique aux employeurs en matière de recrutement

- Analyser les besoins
- Connaître les procédures de recrutement
- Proposer les différentes aides financières relatives à l’emploi et à la formation

Faciliter l’intégration du salarié dans son nouvel environnement professionnel

- Connaître le cadre légal de l’intégration en entreprise
- Adapter sa communication aux différents interlocuteurs
- Mettre en place un accompagnement efficace
- Utiliser les techniques de remédiation
- Réaliser un bilan professionnel

Logiciels Microsoft contextualisés dans la pratique du métier de Conseiller

Windows
Word
PowerPoint
Excel

Stage en entreprise : 5 semaines de stage en entreprise, collectivités ou organismes de l’insertion sociale seront réalisées

Durée de la formation et modalités d'organisation

Durée totale de la formation : **910 heures** (26 semaines)

- 735 heures en présentiel en centre de formation (21 semaines)
- 175 heures de stage en entreprise (5 semaines)

La formation est organisée en continu. Tests de positionnement prévus en amont de l'entrée en formation.

Taille du groupe maximale prévue : **12 apprenants**.

Les horaires journaliers :

- Du lundi au vendredi : 09h-12h30 / 13h30-17h

Dates & lieu de la formation :

- **Du 08 Janvier au 23 Juillet 2021** au centre de formation IFPA
Parc Château Rouquey – Immeuble Space I
14 rue Euler – 33700 Mérignac
Tel : 05.57.59.85.30
Mail : contact@ifpa-ecole.com
Notre site internet : www.ifpa.pro



Durée de l'action de formation

Module 1	Module 2	Module 3
• 7 semaines	• 7 semaines	• 7 semaines

+ 2 semaines de congés prévues en décembre / janvier

Titre Professionnel

Définition de l'emploi type et des conditions d'exercice (rubrique RNCP)

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle (CIP) favorise par des réponses individualisées l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ou des adultes rencontrant des difficultés d'insertion ou de reconversion (en prenant en compte les dimensions multiples de l'insertion : emploi, formation, logement, santé, mobilité, accès aux droits). Son action vise à les aider à construire et à s'approprier un parcours d'accès à l'emploi et à surmonter progressivement les difficultés rencontrées.

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle accueille les personnes individuellement ou en groupe et facilite leur accès à des informations concernant l'emploi et la formation. Il (elle) appréhende la personne dans sa globalité et analyse ses besoins. Il (elle) identifie ses difficultés, ses potentialités, ses compétences et ses motivations pour établir avec elle un diagnostic partagé de sa situation. Afin de favoriser les interactions entre les publics et leur environnement socio-économique, il (elle) s'appuie sur ses connaissances du bassin d'emploi, du marché du travail, de l'offre de formation, des dispositifs et des aides et il (elle) mobilise un réseau de structures partenaires et d'acteurs de son territoire d'intervention. Il (elle) rend compte de son activité à sa structure et aux prescripteurs et en assure le traitement administratif. Afin d'accompagner les personnes vers l'emploi, le (la) CIP définit avec elles des parcours d'insertion adaptés lors d'entretiens individuels centrés sur leurs besoins et leurs projets. Ces parcours sont structurés en étapes que le CIP réajuste en fonction de la progression effective des personnes et des évolutions de l'environnement socio-économique. Il (elle) les suit dans la réalisation de leurs parcours et contribue à la résolution des difficultés rencontrées. Il (elle) prépare et anime différents ateliers sur des thèmes liés à l'orientation ou à l'emploi. Le (la) CIP analyse régulièrement sa pratique afin de la faire évoluer.

A partir de l'analyse de son territoire, il (elle) prend contact avec des employeurs pour établir des modes de collaboration. Il (elle) aide et conseille des employeurs pour le recrutement et l'intégration de différents publics depuis l'analyse du besoin jusqu'à la mobilisation des mesures et prestations adaptées. Il (elle) définit des modalités de collaboration avec les employeurs et contribue à l'insertion durable des publics dans l'emploi. Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle participe au montage et à la réalisation de projets territoriaux liés à l'insertion, l'emploi, la formation au sein de sa structure ou en partenariat avec différents acteurs. Il (elle) intervient dans les réunions avec les partenaires, participe à des groupes de travail et contribue à leur animation.

Le (la) conseiller(ère) en insertion professionnelle inscrit ses activités dans les missions de sa structure et respecte les principes déontologiques du métier. Suivant son contexte de travail, il (elle) peut se spécialiser dans un champ spécifique de l'insertion. Autonome dans le déroulement de ses interventions, il (elle) est placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du directeur de la structure ou du chef de service. Il (elle) intervient dans les locaux de son organisme et selon ses missions dans ceux des partenaires ou en entreprise. Le (la) CIP est en contact principalement avec le public de sa structure (jeunes, travailleurs handicapés, demandeurs d'emploi, salariés, cadres, seniors, bénéficiaires du RSA, personnes sous-main de justice...). Il (elle) travaille seul ou en équipe et entretient des liens

permanents avec les acteurs locaux de l'insertion sociale et professionnelle. Ses interventions s'effectuent dans le cadre d'horaires généralement réguliers.

Secteurs d'activité et types d'emplois accessibles par le détenteur du titre (rubrique RNCP)

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- Le secteur public et les structures assurant une mission de service public : Pôle emploi, collectivités locales ou territoriales, maisons de l'emploi, Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi ; Missions Locales, Cap emploi, Centres d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles.
- Le secteur de l'économie sociale et solidaire : Structures d'Insertion par l'Activité Economique (Associations Intermédiaires, Ateliers et Chantiers d'Insertion, Entreprises d'Insertion, Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion), Régies de quartiers, associations à finalité d'insertion sociale et professionnelle.
- Le secteur privé : Entreprise de Travail Temporaire, organismes de formation, cabinets en ressources humaines.

Les types d'emplois accessibles :

- Conseiller(ère) en insertion professionnelle
- Conseiller (ère) emploi formation
- Conseiller (ère) à l'emploi
- Chargé(e) d'accompagnement social et professionnel
- Chargé(e) de projet d'insertion professionnelle
- Accompanateur(trice) socioprofessionnel(le)

Qualité des formateurs intervenants

Monsieur Christophe Callen, Formateur Référent de la formation et Formateur Professionnel pour Adultes.

Intervient sur les parties : « Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé », « Accueillir les personnes en démarche d'insertion » et sur « Contribuer au montage de projet ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion ». Superviseur des ECF.

Madame Hélène Bigarella, Formatrice Professionnelle pour Adultes et Coordinatrice Pédagogique. Intervient sur les parties : « Accueillir les personnes en démarche d'insertion », « Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion », « Contribuer au montage de projet ou à la réalisation d'actions dans le champ de l'insertion » et sur les parties d'efficacité personnelle comme « Gestion du stress » ..., accompagne les apprenants à la préparation du passage de Titre (rédaction DP, présentation de l'épreuve).

Monsieur Lionel Moineau, Formateur Professionnel pour Adultes et Coordinateur Pédagogique IFPA. Intervient sur la partie « la Méthodologie de projet ».

Formateurs externes pouvant intervenir sur les séances relatives aux outils bureautiques (WORD, PowerPoint...) ou sur les séances relatives au recrutement.

Moyens et méthodes pédagogiques mis en œuvre

Méthodes pédagogiques

- Méthode Expositive : 40%,
- Méthode Active : manipulation 30%, ; mises en situation 30%

Techniques pédagogiques

- Séances en présentiel en salle de formation
- Mises en situations : jeux de rôles et cas pratiques
- Exercices individuels et en sous-groupes

Supports pédagogiques

- Paper-Board
- Tableau blanc
- Rétro-projecteur
- Ordinateurs (mis à disposition d'un ordinateur par apprenant) avec connexion internet
- Supports papier de cours et d'exercices remis par le formateur

Evaluation de la formation

L'évaluation formative en cours de formation

Deux Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont prévues :

- Une évaluation en milieu de formation regroupant : l'activité 1 du REAC « *Accueillir pour analyser la demande des personnes en démarche d'insertion et établir un diagnostic partagé* » et l'activité 2 du REAC « *Accompagner les personnes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle* ».
- Une évaluation en fin de formation relative à l'activité 3 du REAC « *Mettre en œuvre une offre de services auprès des employeurs pour favoriser l'insertion professionnelle* » et dans laquelle est incluse une partie Titre Blanc.

- Outils d'évaluation

Différentes méthodes d'évaluation des acquis existent. Chaque formateur est libre de mettre en place les méthodes et les outils pédagogiques qu'il estime les mieux adaptés aux stagiaires. Les plus utilisés sont :

- QCM
- Travaux Pratiques (TP)
- Mises en situations

L'évaluation sommative (Référentiels utilisés : RC & REAC CIP version 2017)

Cette évaluation intervient en fin de formation par le passage du Titre Professionnel de Conseiller(ère) en Insertion Professionnelle.

L'ensemble des 3 modules permet d'accéder au Titre Professionnel CIP.

Pour l'accès au Titre Professionnel des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu en formation, les compétences sont évaluées au vu :

- a) D'une mise en situation professionnelle
- b) D'un entretien technique
- c) Du Dossier Professionnel et de son dossier-annexe composé de 7 parties
- d) Des résultats des évaluations réalisées pendant le parcours continu de formation
- e) D'un entretien final avec le jury

L'évaluation de la satisfaction des apprenants

Au cours de deux entretiens individuels réalisés en milieu et fin de formation, par le responsable pédagogique, nous évaluons la satisfaction des apprenants sur les thématiques suivantes : les objectifs et le contenu de la formation les conditions matérielles et logistiques de la formation, les compétences techniques et pédagogiques des formateurs, et le déroulement de la formation.

Un formulaire de satisfaction est complété par les stagiaires au cours de chaque entretien.

A l'issue de la formation, les anciens stagiaires disposent d'un compte personnel sur notre portail. Ils ont la possibilité d'y déposer « un témoignage » sur le contenu et le déroulement de la formation suivie.